



**PRÉFET
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des Territoires**

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

BASSIN DE LA MAINE

AVIS AUX USAGERS

Rivière^o: LA SARTHE

Référence : Avis_DDT49-2025-144-Sarthe

Les usagers du bassin de la Maine sont informés qu'un spectacle pyrotechnique sera tiré du chemin de hallage au niveau du port sur la commune de Cheffes-sur-Sarthe.

La navigation et le stationnement des bateaux de toutes sortes seront interdits sur la Sarthe, sur une distance de 200 mètres en aval et en amont de la zone de tir du feu d'artifice.

Date et horaire : 12 juillet 2025, entre 23^h 00 et minuit

Seules les embarcations nécessaires à l'organisation et à la sécurité du feu d'artifice, seront autorisées à naviguer dans cette zone.

À Angers, le 7 juillet 2025
Pour le Préfet et par délégation
la cheffe de l'unité Loire et navigation,

Sophie MAQUIN